

Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Deitermann PFM PU

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD12525/1

Emploi de la substance / de la préparation Chimie de la construction

Producteur/fournisseur:

maxit France s.a.s 4 rue de Mulhouse Boîte Postale 27 F-68180 Horbourg-Wihr Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80 Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description: Polyisocyanates modifiés

| | Composants dange | omposants dangereux : | | |
|---|------------------------------------|-----------------------------|------------------------------|----------|
| Ī | CAS: 28182-81-2 | Aliphatisches Polyisocyanat | X Xi; R 43 | > 50% |
| | CAS: 822-06-0 EINECS: 212-485-8 | | ☑ T, Xi; R 23-36/37/38-42/43 | 0,1 - 1% |

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

Principaux dangers:



Xi Irritant

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médicin et lue présenter cette fiche technique.

(suite page 2)

Page: 1/7



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression: 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann PFM PU

(suite de la page 1)

Page: 2/7

après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante

en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion:

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

Indications destinées au médecin : néant

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de

combustion ou aux gaz dégagés:

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Monoxyde de carbone (CO)

Oxyde d'azote (NOx)

Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant **Autres indications:**

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à

l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux

directives administratives.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer

dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Mesures pour la protection de l'environnement :

Le produit ne doit pas parvenier dans les eaux, la canalisation ou la terre.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

Manipulation:

Précautions à prendre pour la manipulation:

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

que de sécurité

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann PFM PU

(suite de la page 2)

Page: 3/7

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Matériau non approprié : cuivre et alliages à base de cuivre.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).

Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

Température de stockage recommandée : 5-30°C.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

No CAS Désignation de la substance % Type

Valeur Unité

822-06-0 diisocyanate d'hexaméthylène

VME () Valeur momentanée: 0,15 mg/m³, 0,02 ppm

Valeur à long terme: 0,075 mg/m³, 0,01 ppm

AR

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueure a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la

ventilation est insuffisante.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un

filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable,

utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air

ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre A/P2.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Butylcaoutchouc

(suite page 4)



Fiche technique de sécurité

Page : 4/7

selon 91/155/CEE revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann PFM PU

Date d'impression: 04.04.2007

Caoutchouc nitrile

(suite de la page 3)

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques. **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

| Indications générales. | | |
|--|---|--|
| Forme : Couleur : | liquide selon désignation produit | |
| Odeur : | inodore | |
| Changement d'état Point de fusion : Point d'ébullition : | non déterminé > 220°C (DIN) | |
| Point d'inflammation: | 168°C (DIN ISO 2592) | |
| Auto-inflammation: | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. | |
| Danger d'explosion : | Le produit n'est pas explosif. | |
| Pression de vapeur : | non déterminé | |
| Densité à 20°C: | 1,1 g/cm³ (DIN 51757) | |
| Masse volumique: | Non applicable. | |
| Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : | insoluble, réagit (voir point 10) | |
| valeur du pH: | Non applicable. | |
| Viscosité : dynamique à 25°C: cinématique : | Ca. 12,0 Pa's (DIN 53019) Non déterminé. | |
| Test de séparation des solvants Teneur en solvants: | | |
| Solvants organiques: | 0,0 % | |
| Indications complémentaires | Aucune. | |

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

décomposition commençant à : ca. 260°C

Réactions dangereuses

Peut réagir vivement en présence d'un produit riche en oxygène

(comburant). Danger d'explosion.

Corrode le cuivre et le laiton

Réaction exothermique aux amines et alcools. Formation de CO2 avec l'eau; dans les récipients fermés, montée en pression (danger d'éclatement)

(suite page 5)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann PFM PU

(suite de la page 4)

Page: 5/7

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant Type Valeur Espèce

28182-81-2 Aliphatisches Polyisocyanat

Oral LD50 > 5000 mg/kg (rat)

Effet primaire d'iritation :

de la peau : Irrite la peau et les muqueuses. **des yeux :** Provoque une légère irritation

Sensibilisation: Sensibilisation possible par contact avec la peau.

Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Irritant

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :

Autres indications : Le produit est difficilement biodégradable.

Effets écotoxiques :

Remarque: Nocif pour les poissons.

Indications générales :

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Nocif pour les organismes aquatiques.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit:

Recommandation :

Doit être acheminé vers une installation d'incinération autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

Catalogue européen des déchets

07 02 08 autres résidus de réaction et résidus de distillation

Emballages non nettoyés :

Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

(suite page 6)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann PFM PU

(suite de la page 5)

Page: 6/7

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :

Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le

transport de produits dangereux - route et

train):

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux mer) :

Classe IMDG/GGVmer :

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:

Classe ICAO/IATA:

Indications complémentaires de transport :

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



Xi Irritant

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

Aliphatisches Polyisocyanat

Phrases R:

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Phrases S:

- 2 Conserver hors de portée des enfants.
- 7/8 Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.
- 24 Éviter le contact avec la peau.
- 37 Porter des gants appropriés.

Identification particulière de certaines préparations :

Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant

Prescriptions nationales:

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

BG-Merkblätter:

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

23 Toxique par inhalation.

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

(suite page 7)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 7/7

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann PFM PU

(suite de la page 6)

42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit

Contact: Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

* Données modifiées par rapport à la version précédente

_